



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 14 MARS 2022 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

Saison 2021/2022

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X		
BERTRAND Alain	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
GREGOIRE Guy	X		
JAMES Franck	X		
MEBARKI Robert	X		
PENEL Valérie	X		
RAY Jacques		X	
ROUSSEAU Didier		X	
THIVET Sylvie	X		
VANLIOGLU Kevin	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. BOISSOT Olivier	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène		X	
91. GUYOT Gerard		X	
92. POUPIN Virginie	X		
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude (MARTIN Gérard)	X		
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BOUTEFEU Clémence		X	
COULON Lucie		X	
INVITES			
BABONNEAU Carine	X		

21 votants

Ouverture du Conseil de Ligue

Patrick BEAUSSART ouvre le Conseil de Ligue et remercie les membres de leur présence. Il accueille également Béatrice Palierne.

1. Point administratif

- Changement CTS

Patrick Beaussart présente Béatrice Palierne en tant que nouveau CTS en fonction auprès de la Ligue IDF. Elle travaillera sur 2 thèmes : le développement de l'offre de prestation en direction des entreprises et le développement des dirigeantes. Clémence Boutefeu et Lucie Coulon quitteront leur fonction au sein de la Ligue IDF progressivement. Un tour de table est réalisé afin de présenter les différents acteurs du Conseil de Ligue.

Le départ de Lucie Coulon et de Clémence Boutefeu entraîne une réorganisation des tâches et fonctions gérées par ces 2 CTS (CQP, DEJEPS, ETR, ANS, etc...).

Une offre d'emploi a été lancée afin de recruter une personne pouvant reprendre certaines de ces tâches. Le profil est complexe car il touche plusieurs domaines d'activité. Ce poste sera entièrement financé par la Ligue.

- Point des licences

Un état des lieux à mi-février a été fourni aux membres du Bureau Directeur. Une comparaison avec l'an dernier montre une avance du nombre de licences. Si la comparaison est faite par rapport aux saisons avant covid, un retard de licences est enregistré à la même date. Plusieurs structures franciliennes n'ont pas joué le jeu de la licenciation.

- Bâtiment

Des travaux ont été effectués afin que les lumières du bâtiment soient mises à niveau dans les bureaux et les salles de réunion.

La fuite d'eau souterraine a été traitée et aucune consommation hors norme n'a été enregistrée depuis.

- Compte rendu AG

Le compte rendu a été rédigé et présenté aux membres du Conseil de Ligue.

- Site Internet

Les inscriptions des participants aux compétitions et stages via le site fonctionnent à nouveau. Une communication sera à faire pour rappeler à tous d'utiliser au maximum ce mode d'inscription. Toutes les factures se font désormais via SAGE. Cela facilite le travail de la comptable pour la saisie qui s'en suit. Le lien entre le logiciel de gestion commerciale et le site internet est fait. Un test sera fait cette semaine sur le lien entre la facturation du site et l'outil de gestion commerciale. L'outil de facturation est désormais en fonction.

2. Point DRH

Une procédure d'embauche est en cours. 2 personnes ont été reçues en entretien. Le Conseil de Ligue décide de relancer l'appel à candidature.

L'entretien du directeur de la Ligue sera réalisé le 28 mars prochain.

3. Point Financier

Les comptes arrêtés à la fin janvier ont été envoyés. La baisse du nombre de licenciés par rapport aux saisons précédentes a un impact direct sur les recettes. Plusieurs dépenses non prévues sur le bâtiment ont également eu un impact sur le résultat de la saison en cours.

A terme, il faudra anticiper sur cette baisse de recettes et trouver d'autres sources de financement. Une augmentation des tarifs est à envisager pour la saison prochaine sachant qu'il n'y a pas eu d'augmentation sur ces 3 dernières saisons.

4. Point institutionnel

- Subventions – aides clubs

La campagne ANS/PSF a été lancée avec une confirmation de la composition de la commission régionale et une première réunion départementale qui a déjà eu lieu.

Il est prévu une augmentation du pourcentage d'actions féminines.

Certaines actions sont balisées avec des actions sur des thèmes obligatoires.

Le nombre de licences et de clubs sont désormais des critères d'évaluation pour déterminer la répartition de la dotation financière.

Les enveloppes globales sont en baisse par rapport à l'année précédente : il est anticipé une perte de 2000€ pour les clubs et de 8000€ pour la Ligue

La subvention du plan de sauvetage des clubs franciliens a été reçue et reversée aux clubs sur les 2 dernières semaines. Tous les clubs ont reçu leur virement.

L'aide chèque sport est également arrivé à la Ligue. Cela concerne 60 clubs sur le territoire : les départements vont remonter des propositions de clubs qui devront, si possible, être différents des clubs ayant déjà bénéficié de cette aide. Seul 50% des comités départementaux ont fait leur remontée d'information à ce jour.

- Le conventionnement avec la FFTT

Malgré les 2 réunions avec la FFTT sur ce sujet, la convention proposée ne correspond pas à la situation de la Ligue IDF. Une réunion du COPREDIF s'est déroulée à ce sujet. Il a été décidé de proposer à la FFTT une convention correspondant au fonctionnement de la Ligue IDF. Le COPREDIF a demandé une rencontre avec le président de la FFTT pour échanger sur ce thème.

3 ligues bénéficient d'une dotation de 30 000€ liées aux accords antérieurs avec la FFTT sur une dotation nationale totale de 250 000€. Les 10 ligues restantes devront se partager l'enveloppe restante de 160 000€.

Au niveau des échanges avec la FFTT, des réunions sont menées avec certaines ligues en excluant les Ligues considérées comme opposantes. Les Ligues d'outre-mer ont demandé à participer au Conseil fédéral mais cette possibilité leur a été refusée.

5. COPREDIF

Claude Marcastel prend la parole pour présenter le point sur le COPREDIF. Les discussions du COPREDIF ont tournées autour des implications des contreparties comprises dans la convention FFTT. La perte d'indépendance induite dans la convention est un obstacle à un accord des comités départementaux.

Le calendrier sportif a été discuté avec des propositions faites à la FFTT ; propositions qui n'ont pas été accueilli favorablement.

La répartition des sommes de l'ANS entre les départements a été discutée avec un consensus trouvé sur une nouvelle répartition.

6. Activités Branche Formation

- DEJEPS / Formations fédérales

La formation IC du début d'année 2022 a été annulée par manque de candidat. La session de formation d'AF s'est déroulée avec 3 candidats. 1 stagiaire a manqué 3 demi-journées et 1

autre a manqué 2 demi-journées. Ces candidats assisteront aux journées manquées sur la prochaine session.

L'examen EF a eu lieu ce weekend avec 11 candidats dont 1 n'a pas réussi l'examen.

Les prochaines sessions de formation EF et CQP auront lieu prochainement.

Les sessions de formation continue AR et JA1 ont repris.

Les sessions de formation AR et JA1 ont eu lieu avec une dizaine de stagiaires.

La formation JA2 s'est déroulée avec 2 stagiaires. Celle de JA3 a été annulée par manque de stagiaire.

Du 19 au 22 mai prochain, aura lieu une session de formation de formateur JA1 au CREPS.

André Cretot et Alain Bertrand prennent la parole pour donner des statistiques de formation d'arbitres:

- 20 stagiaires en formation continue des arbitres en plus de ceux vu par Véronique Beaussart (12 stagiaires).
- 6 candidats pour la préparation à la formation Arbitre national.
- formation AR 6 sessions pour 50 stagiaires. En examen 40 candidats pour 25 reçu. En pratique 10 stagiaires 10 reçu. 26 stagiaires en attente de l'examen théorique.
- 103 AR formé et 68 reçus sur l'année.
- 6 reçu en JA2 avec en pratique 5 passage pour 5 reçu. 21 stagiaires en attente des examens
- 39 formé en JA1 et 19 reçu
- Le PSC1 a été fait en collaboration avec la croix blanche.

Lucie Coulon prend la parole pour la formation continue et le CQP. Une session de formation continue a eu lieu, la première depuis 2019. La formation Sport santé a été organisée en janvier avec des stagiaires DEJEPS : 5 stagiaires extérieurs dont 2 non franciliens.

Plusieurs personnes ont suivi des formations santé avec le CDOS. Ces formations donnent une équivalence avec la formation fédérale FFTT.

5 éducateurs sont intéressés pour suivre la suite du parcours de la formation santé. La pérennisation de cette formation est en cours.

Une session de formation sur la lutte contre les violences est en cours de mise en place avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Cette formation a été proposée aux arbitres franciliens. Elle sera à nouveau proposée pour la réunion des arbitres du début de saison.

La formation CQP est organisée et se déroulera le mois prochain. Ce sera la dernière session organisée par Lucie Coulon.

- Qualiopi

La Ligue IDF est la seule ligue à être certifiée QUALIOPI. Toutes les formations sont désormais déclinées sous le format Qualiopi. Une première formation pour les formateurs arbitrage a été réalisée afin de se conformer à ce nouveau mode de fonctionnement. Les autres acteurs vont désormais être formés.

7. Activités Branche Technique

- Pôle Espoirs – détection

Stéphane Chaouat prend la parole.

Le championnat de France des régions s'est déroulé à Béthune le mois dernier avec une délégation complète. Les résultats ont été satisfaisants. Les challenges benjamin et minimes ont été remportés par l'Ile-de-France avec des titres en benjamin et minime. La compétition a bénéficié d'une belle ambiance et d'une bonne organisation. 4 équipes franciliennes ont terminé sur le podium. Tous les meilleurs joueurs et joueuses françaises étaient présents. L'organisation logistique des délégations était entièrement laissée aux ligues.

La détection suit son cours avec une étape qui s'est déroulée la semaine dernière. Celle-ci est relancée après 2 saisons d'interruption.

Le pôle Espoirs bénéficie d'un groupe de 13 stagiaires qui travaille bien et progresse. La promotion de la prochaine saison verra un renouvellement avec un même nombre de stagiaires mais un rajeunissement général. 2 jeunes sont sollicités pour intégrer le Pôle National à Nantes. Un rencontre avec le DTN et le CREPS a eu lieu la semaine dernière.

Dans la refonte haut niveau fédéral, les Pôles espoirs vont devenir des pôles d'accession et les pôles France des pôles d'excellence. Sur les 12 pôles espoirs nationaux, 6 sont classés en catégorie 1. Les jeunes sont classés en catégorie avec différents droit selon leur classement.

La fédération, l'ANS et le CREPS ont évolué quant à leur vision du pôle Espoirs. Ceux-ci sont destinés à n'accueillir que les hauts potentiels. Les pôles étant désormais catégorisés, celui de la Ligue IDF est classé en catégorie 1. Une réflexion est lancée sur l'évolution des critères d'entrée dans le pôle pour la saison prochaine.

8. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

- Proposition de modification de règlement sur le départage

Le mode de classement entre les équipes de poules est différent selon que l'on consulte le règlement régional ou fédéral. La CSR propose donc des modifications au règlement régional :

- Les 3 points accordés pour les équipes des poules de 7 seront conservés au niveau régional.
- L'utilisation du quotient pour le départage des clubs et Le tirage au sort seront également adopté par le régional comme au niveau fédéral.
- Il faut que la feuille de rencontre soit remontée via GIRPE (ou espace mon club en cas de problème) d'où la modification de l'article 12. Modification du délai de 7 jours à 5 jours

Les propositions de modifications sont soumises au vote du Conseil de Ligue :

18 votants. Propositions validées à l'unanimité.

Les modifications sont adoptées

La CSR soumet également au vote la date de d'application des modifications votées : Dès maintenant en cours d'année ou au début de la saison prochaine.

18 votants : 1 vote « contre », 17 votes « pour ».

Ces modifications devront être mise en place immédiatement.

La dernière réunion du jury d'appel a permis de revoir ce point de règlement concernant le départage des équipes. Le classement entre les équipes de la même poule est différent entre la FFTT et la Ligue. Les critères ne sont pas les mêmes. Un retour aux critères fédéraux sera proposé (quotient aux points jeu et tirage au sort). Ce point sera soumis à la validation du prochain conseil de ligue (art 14 et 15).

Concernant l'Instance Régionale de Discipline, 2 cas vont passer devant la commission prochainement.

9. Activités Branche Développement

Une réunion avec la FFTT et l'association CASP a eu lieu. Cette association représente 58 centres situés en Ile-de-France. Ils souhaitent développer un projet de pratique féminine avec achat de matériel, formation. Le projet comprend un volet d'inclusion sociale avec la volonté de faire un pont avec les clubs et comités départementaux.

Ce projet peut être intégré dans les demandes de subvention des dossiers PSF/ANS.

Des kits santé vont être donnés aux Comités Départementaux franciliens pour réaliser des activités santé et des tests d'évaluation de la forme. Ce matériel pourra être mis à disposition des clubs pour des activités de ce type.

10. Activités Branche Sportive

Franck James prend la parole

- **Calendrier 2022/2023**

Un premier projet a été communiqué aux membres du conseil de Ligue. Celui-ci est très chargé, surtout dans les mois de novembre et décembre. Une des solutions utilisées dans la région Est pour faire face à ce problème, a été de faire des championnats avec des poules de 6. La semaine prochaine aura lieu une réunion de la commission sportive régionale. Les poules du championnat par équipes seront réalisées en juillet.

Le calendrier est soumis au vote :

Validé à l'unanimité.

- **Critérium des jeunes**

Finalement, le critérium des jeunes aura lieu à Sartrouville sur 2 jours.

Suite au COPREDIF, aucun consensus n'a pu être trouvé. Le Bureau directeur va donc devoir statuer. Plusieurs dates ont été proposées sans pouvoir faire consensus (29 mai et 5 juin). Le croisement avec les compétitions des fédérations affinitaires pose soucis pour les disponibilités de dates.

Il est proposé de garder la date du 3 avril et de désigner les clubs participants comme suit :

- de prendre 3 clubs sur les 3 départements ayant fait leur épreuve
- plus le CD94 qui désigne ses clubs
- et d'ouvrir les autres inscriptions aux clubs des autres départements.

Un mode de choix des clubs postulants est déterminé via l'évaluation du niveau des joueurs selon les catégories. Cette proposition de changement du mode de désignation est soumise au vote :

18 votants : 2 vote « abstention », 16 votes « pour ».

La proposition est validée

Certains clubs hésitent à participer à cette compétition à cause de la pénalité financière sur les équipes incomplètes. Il est proposé de ne pas appliquer de pénalité financière s'il y a un/une absent. Cette proposition est soumise au vote :

18 votants : 1 vote « abstention », 17 votes « pour ».

La proposition est validée

- **Le criterium fédéral**

Marie-Thérèse Angée prend la parole. Le troisième tour du critérium fédéral a connu 30 forfaits liés au covid. Cela a entraîné beaucoup de repêchages et des tableaux incomplets. Les minimes garçon ont été les plus affectés. Certains résultats ont été enregistrés plusieurs fois. Cela est dû

à un problème informatique. Ces résultats devront être ressaisis. Pour le quatrième tour, des soucis sont à anticiper.

Patrick Beaussart remercie Robert Mebarki et Marie-Thérèse Angée de leur travail difficile pour trouver des salles de compétition dans cette période difficile.

11. Informations générales

Pas d'information

12. Questions diverses

Aucune question diverses n'est remontée.

Fin du bureau directeur à 21h44.

Le Président
Patrick BEAUSSART

La Vice-Présidente
Sylvie THIVET

